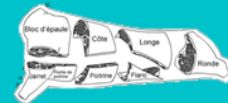


Bouvillons et bovins d'abattage

AIDE-MÉMOIRE



Corrections des données d'abattage 2022

Bonnes habitudes à prendre **avant** d'envoyer des bouvillons à l'abattoir :

- Vérifier que tous les bouvillons sélectionnés sont correctement identifiés (puces électroniques et panneau visuel).
- Prendre en note la liste des numéros de boucles des animaux envoyés (série de 15 chiffres, ou au moins les 9 derniers chiffres suivant le 124 000).
- Déterminer à quelle entreprise appartiennent les bouvillons qui seront envoyés (si vous en possédez plus d'une ou si vous partagez le transport avec un autre producteur).
- Noter la date d'envoi, le nombre de têtes et la destination (abattoir).

Bonnes habitudes à prendre **après** avoir envoyé des bouvillons à l'abattoir :

- À la réception de votre paiement, vérifier si toutes les boucles envoyées à l'abattoir sont présentes sur votre facture et si celles-ci correspondent à votre livraison selon les informations prises précédemment.
- Vérifier si toutes les boucles comportent la bonne séquence de numéros (bonne série, 15 chiffres, facturées à la bonne entité, etc.).

Ces quelques précautions pourront vous être grandement utiles lorsque des boucles auront été mal lues, déclarées en erreur ou seront incomplètes ou invalides et que vous aurez à les faire corriger par les intervenants selon les situations décrites dans le tableau ci-dessous.

Les boucles non lues, invalides ou incomplètes seront rejetées lors de la transmission des données à Attestra par les abattoirs ou Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ), mandataire responsable de la transmission des données d'abattage hors Québec à Attestra.

Important : Pour les ventes directes aux abattoirs, vous n'avez plus à faire remplir le formulaire d'abattage ni à l'expédier aux PBQ.

À qui s'adresser pour corriger des données d'abattage en erreur?

Types de problématique	Quelles actions prendre Abattoirs du Québec	Quelles actions prendre Abattoirs hors Québec
<ul style="list-style-type: none">• Boucles non lues• Incomplètes (moins de 15 chiffres)• Invalides (séquence inexistante)	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier quelle séquence de boucle aurait dû être (lue) inscrite par l'abattoir.• Noter le bon numéro de boucle.• Communiquer directement avec l'abattoir pour demander la correction de la boucle et la transmission de la donnée d'abattage incluant le poids à Attestra, à la suite de la correction.	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier quelle séquence de boucle aurait dû être (lue) inscrite par l'abattoir.• Noter le bon numéro de boucle.• Communiquer avec Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) pour demander la correction de la boucle et la transmission de la donnée d'abattage incluant le poids à Attestra, à la suite de la correction.

Types de problématique	Quelles actions prendre Abattoirs du Québec	Quelles actions prendre Abattoirs hors Québec
Données d'abattage non transmises à Attestra	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que toutes les informations présentes sur la facture sont conformes. • Communiquer directement avec l'abattoir pour demander la transmission de la donnée d'abattage incluant le poids à Attestra. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que toutes les informations présentes sur la facture sont conformes. • Communiquer avec Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) pour demander la transmission de la donnée d'abattage incluant le poids à Attestra.
Données d'abattage présentes à Attestra, mais poids manquants	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que le poids d'abattage est présent sur la facture et que la carcasse n'a pas été condamnée en totalité. • Communiquer directement avec l'abattoir pour demander la transmission du poids d'abattage à Attestra. • L'abattoir peut demander les corrections par courriel, par l'envoi d'un fichier Excel ou par téléphone auprès du service à la clientèle d'Attestra (SAC). 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que le poids d'abattage est présent sur la facture et que la carcasse n'a pas été condamnée en totalité. • Communiquer avec Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) pour demander la transmission du poids d'abattage à Attestra.
Données d'abattage valides, transmises à Attestra, mais pour la mauvaise entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que toutes les informations concernant les boucles présentes sur la facture sont conformes. • Déterminer quelles boucles doivent être attribuées à votre ou à vos entreprises. • Communiquer directement avec l'abattoir pour demander la correction du numéro de producteur (PRO1234567) qui correspond à l'entreprise à qui appartient la boucle abattue à Attestra. • L'abattoir peut demander les corrections par courriel, par l'envoi d'un fichier Excel ou par téléphone auprès du service à la clientèle d'Attestra (SAC). 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que toutes les informations concernant les boucles présentes sur la facture sont conformes. • Déterminer quelles boucles doivent être attribuées à votre ou à vos entreprises. • Communiquer avec Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) pour demander la correction du numéro de producteur (PRO1234567) qui correspond à l'entreprise à qui appartient la boucle abattue à Attestra.